



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filière BTP

Question écrite n° 45214

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'inquiétude exprimée par les entreprises de la filière du bâtiment et des travaux publics (BTP) face aux difficultés qu'elles rencontrent depuis deux ans. Les entreprises du bâtiment, consécutivement à la crise sanitaire, subissent régulièrement des augmentations de prix que l'augmentation brutale du coût des énergies fin 2021 puis le conflit entre l'Ukraine et la Russie depuis février 2022 ont ravivé. Pour les entreprises de travaux publics et du gros œuvre qui sont en première ligne, le poste carburant est le deuxième poste des dépenses après la masse salariale, c'est pourquoi, les trésoreries de ces entreprises se trouvent fortement impactées et en difficulté. La réduction de 15 centimes d'euros par litre d'essence depuis le 1er avril 2022 est une bonne nouvelle mais il faut aller plus loin afin d'aider ce secteur essentiel pour l'économie et les emplois. En sus de ces hausses, les entreprises du BTP rencontrent régulièrement des problèmes d'approvisionnement, concernant les matières premières, les matériaux et les matériels, c'est pourquoi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de mettre en place de nouvelles mesures visant à soutenir activement cette filière.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45214

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2022](#), page 2320

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)